ÉPILOGUE.

Que conclure de ce long rapport, où les détails abondent, mais sans lien apparent? En premier lieu que, si l'on veut avoir une idée juste de la situation de l'enseignement dans un pays quelconque, ce n'est point aux Expositions universelles qu'il faut l'aller chercher; trop de causes d'erreurs, volontaires ou autres, s'y rencontrent : lacunes, d'un côté, surabondance de documents, d'un autre. Parmi les exposants, les uns ont soin de ne se présenter qu'en grande toilette, si je puis m'exprimer ainsi; les autres affectent le négligé le plus insouciant; les premiers, attachant une extrême importance au jugement qu'ils vont provoquer, n'apportent pas toujours une parfaite sincérité dans leur étalage; les autres, plus sûrs d'eux-mêmes, ne croyant point avoir besoin d'accroître leur renommée, ou s'abstiennent tout à fait, ou ne se préparent point avec assez de soin. S'il s'agit d'un pays de centralisation administrative, l'autorité peut être rendue responsable des abstentions, parce qu'elle était en droit de commander; mais, dans ceux où les individus, les corporations, les institutions cantonales ou communales se meuvent libres de toute entrave gouvernementale, l'État, n'ayant pas le pouvoir d'ordonner, ne peut légitimement encourir la responsabilité des résultats.

Les frais d'installation aux Expositions universelles sont trop considérables, les gouvernements ou les puissantes